



Le 17 mars 2020 à Surgères,

Objet : lettre ouverte CGT Section CYCLAD à Monsieur Le Président,

Monsieur le Président,

Par cette lettre ouverte et suite à l'allocution de président de la République dans les JT de 20H le 16 mars 2020, le syndicat CGT Section CYCLAD, invite la direction d'étendre au maximum le télétravail mais de demander aux agents qui ne peuvent le mettre en place de rester confinés chez eux comme le demande expressément les spécialistes de santé ainsi que le Président de la République.

En effet il est difficile d'entendre pour la CGT, qu'il nous ait interdit de faire de repas de famille afin d'être responsable et de préserver la sécurité de la nation, mais qu'il serait sans risques pour les agents de CYCLAD de se rendre sur leur lieu de travail.

Nous constatons également que CYCLAD rencontre pas mal de difficulté pour s'approvisionner en masque, en gants, en savon et en gel hydro alcoolique, ne pouvant pas de fait assurer la sécurité et l'hygiène en cette période d'épidémie exceptionnelle à ses agents.

Nous avons aussi été informé d'un cas de COVID19 au sein de CYCLAD et que personne n'en a été informé, alors que cet agent a été en contact avec plusieurs autres.

Cela est irresponsable au vu du danger du contexte actuel de l'évolution de la propagation de ce virus.

Nous rappelons à la direction son devoir de préserver la santé physique et morale de ses agents et de ce fait appliquer les décisions prises par le plus haut sommet de l'état sans attendre que nos usagers ou donneur d'ordre nous montre l'exemple.

Compte tenu de ce risque sanitaire majeur auquel est confronté la population Française et de la citation à six reprises de notre Président suivante « **nous sommes en guerre** ».

La CGT invite l'ensemble des agents à respecter les directives du président de la République et de son gouvernement du 16 mars 2020 à 20H sur l'épidémie du COVID-19 et de se mettre en sécurité en se déclarant en droit de retrait si la direction de CYCLAD refuse le confinement total.

La CGT Section CYCLAD

Copie au Membres du CT et CHSCT,

Docteur Clavery (APAS), CDG, au Préfet.